

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04686
Numéro SIREN : 479 162 117
Nom ou dénomination : SOCIETE GENERALE D'ETUDES ET DE REALISATIONS
IMMOBILIERES

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/014025

Comptes annuels

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

SAS SOGERIM

82 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

APE : 4110A -
Siret : 47916211700051

mazars

MAZARS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
9 Rue Madeleine Brès

25000 BESANÇON

Tél : 03.81.53.28.55

Fax : 03.81.53.22.50

Courriel : besancon@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Synthèse de l'Annexe	10
Règles et méthodes comptables	12
Faits caractéristiques	15
Notes sur le bilan	16
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	24

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	116 641	111 514	5 126	12 410
Fonds commercial (1)	500		500	500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	904 178	629 996	274 181	347 670
Immobilisations corporelles en cours	8 943		8 943	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	450		450	510
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 723		10 723	10 723
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 041 434	741 511	299 923	371 812
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	642 674		642 674	685 142
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 390	6 390	5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	85 853		85 853	38 198
Autres créances	4 569 014		4 569 014	3 216 197
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 557 399		1 557 399	1 804 325
Charges constatées d'avance (3)	109 257		109 257	185 233
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 975 586	6 390	6 969 196	5 934 095
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 017 021	747 901	7 269 119	6 305 907
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

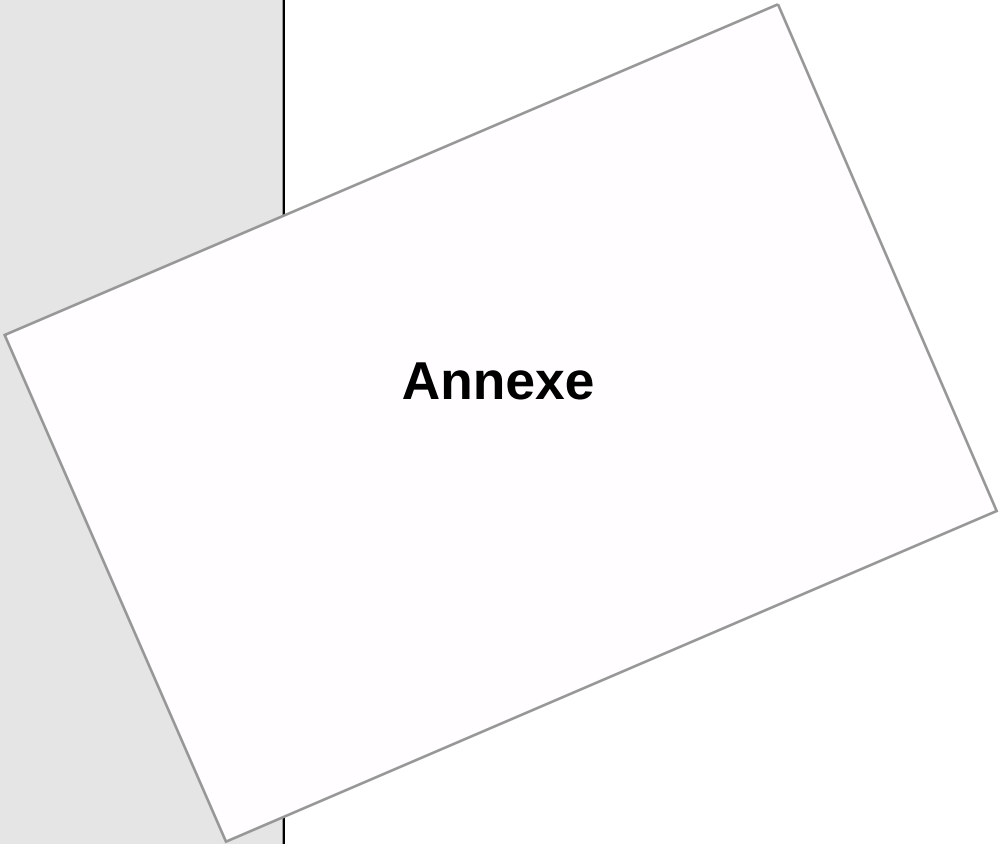
	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 930 000	2 180 000
Report à nouveau	23 820	17 456
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 498 755	781 364
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 502 576	3 503 820
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	31 691	34 136
Provisions pour charges	3 000	3 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 691	37 136
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 939	1 120 976
Emprunts et dettes financières diverses (3)	510 766	7 334
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 783	568 964
Dettes fiscales et sociales	1 552 146	1 063 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		30
Autres dettes	154 219	3 691
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 731 853	2 764 951
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 269 119	6 305 907
(1) Dont à plus d'un an (a)	16 931	57 502
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 714 922	2 707 449
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 399	7 940
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	376 355	279 953
Production vendue (services)	6 019 762	5 041 391
Chiffre d'affaires net	6 396 117	5 321 344
Dont à l'exportation		
Production stockée	-42 469	430 659
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	178 133	97 199
Autres produits	12 134	4 420
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 551 916	5 853 621
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	46 602	51 159
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 098 718	2 317 888
Impôts, taxes et versements assimilés	128 884	96 776
Salaires et traitements	1 519 804	1 481 706
Charges sociales	604 775	668 851
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	131 643	139 934
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 063	5 914
Autres charges	1 884	9 135
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 544 372	4 771 363
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 007 544	1 082 258
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	45 183	17 814
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	338	637
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 663	10 936
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	14 663	10 936
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	865	1 436
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	865	1 436
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13 799	9 500
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 066 188	1 108 935

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	19 836	11 950
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	19 836	11 950
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	39	85
Sur opérations en capital	1 310	6 234
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 350	6 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 486	5 631
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	585 918	333 202
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 631 598	5 894 322
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 132 842	5 112 958
BENEFICE OU PERTE	1 498 755	781 364
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	14 660	10 930
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun	x		
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels			x
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus	x		
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOGERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 7 269 119 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 498 755 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/01/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 2 et 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont valorisés pour chaque programme en fonction des charges directes engagées (frais divers, honoraires techniques, frais annexes, ...).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les activités de la société ont été préservées des conséquences de la crise sanitaire COVID-19 depuis mars 2020. La société ignore cependant si elle doit s'attendre à un impact négatif sur ses états financiers de l'exercice comptable suivant.

La société, compte tenu du caractère aléatoire et incertain de l'épidémie et des mesures mises en place par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	500			500
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	115 341	1 300		116 641
Immobilisations incorporelles	115 841	1 300		117 141
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	419 608	20 533		440 141
- Matériel de transport	342 971	21 573	83 789	280 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 275	8 695	4 689	183 282
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 943		8 943
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	941 855	59 744	88 478	913 121
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	510	20	80	450
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 723			10 723
Immobilisations financières	11 233	20	80	11 173
ACTIF IMMOBILISE	1 068 928	61 064	88 558	1 041 434

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	500
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	500

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI CRUSEILLES DRONIERES 2018 74600 SEYNOD	1 000	295 291	10,00	351 354
SNC IS FONCIERE 74600 SEYNOD	1 000	5 047	10,00	4 884

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	200	200			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	102 931	8 584		111 514
Immobilisations incorporelles	102 931	8 584		111 514
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	243 563	48 157		291 720
- Matériel de transport	224 623	49 933	83 789	190 766
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	126 000	24 969	3 458	147 511
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	594 185	123 059	87 247	629 996
ACTIF IMMOBILISE	697 116	131 643	87 247	741 511

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 774 847 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	10 723		10 723
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	85 853	85 853	
Autres	4 569 014	4 569 014	
Charges constatées d'avance	109 257	109 257	
Total	4 774 847	4 764 124	10 723

Les autres créances sont constituées, pour l'essentiel, des avances à destination des sociétés de construction-vente et, sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	75 853
Autres créances	17 518
Disponibilités	
Total	93 371

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 2 000,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	2 000,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	13 000	5 000	5 000		13 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	24 136	7 063	9 508		21 691
Total	37 136	12 063	14 508		34 691
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		12 063	14 508		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provision pour comblement de passif des sociétés de construction-vente (SCI / SNC), pour un montant de 16 935 €,
- provision pour autres charges pour 3 000 €,
- provision pour risques de non recouvrement de créance pour 1 756 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 731 853 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 399	1 399		
- à plus de 1 an à l'origine	57 539	40 608	16 931	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	510 766	510 766		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 783	455 783		
Dettes fiscales et sociales	1 552 146	1 552 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	154 219	154 219		
Produits constatés d'avance				
Total	2 731 853	2 714 922	16 931	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 055 454			
(**) Dont envers Groupe et associés	510 766			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 437
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 081
Dettes fiscales et sociales	500 594
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	103 034
Total	820 145

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	109 257
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	109 257

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 700 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 – QUOTE-PART OPER.EN COMMUN	45 183	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	45 183	
65500000 – QUOTE PART OP EN COMMUN		338
Quote-part des Pertes réalisées en commun		338

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	118 006
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Hypothèques	27 840
Promesse d'hypothéquer	319 035
Privilège prêteurs de deniers	96 962
Autres engagements donnés	443 837
Total	561 843
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	443 837
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie financière d'achèvement	603 439
Cautions bancaires	226 300
Autres cautions	3 936
Garantie de bonne exécution	10 975
Autres engagements reçus	844 650
Total	844 650
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 006 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

SOGERIM
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 000 €
Siège social : 82 Avenue de Saxe 69003 LYON
RCS : 479 162 117

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 21 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux
Le 21 Mars à 11h00

Assemblée générale tenue dans les locaux de SOGERIM au 1B Rue de l'église à RAINANS (39290).

Présents :
Monsieur Patrick VINCENT, représentant de la SARL INVESTALP propriétaire de la totalité des actions de la SAS SOGERIM, associée unique de ladite société.

Le commissaire aux comptes, LDS Audit, a été régulièrement convoqué, est présent.

Il a établi une feuille de présence qui a été émargée.

Patrick VINCENT préside la séance en sa qualité de Président.
Liliane PAFUNDI est choisie comme secrétaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2021
- Examen et approbation des charges non déductibles
- Lecture du rapport de gestion du Président
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et approbation desdites conventions
- Quitus du Président
- Affectation des résultats.
- Questions diverses

Le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire, après avoir entendu la lecture du Président sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 30/09/21, arrêté le 13 janvier 2022 par le Président, et sur les comptes dudit exercice, et la lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 30/09/2021 quitus de sa gestion au Président.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts qui impose de soumettre chaque année à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, le montant global des dépenses et charges non déductibles fiscalement (dépenses visées à l'article 39.4 du C.G.I.) ainsi que l'impôt

supporté en raison de ces dépenses et charges, l'Assemblée prend acte que lesdites dépenses se sont élevées pour l'exercice clos le 30/09/2021 à 14 165 € et ont donné lieu à une imposition de 3 966€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En outre, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du nouveau code de commerce, l'assemblée générale statuant à titre ordinaire déclare ne pas avoir statué.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée générale statuant à titre ordinaire, donne quitus au commissaire aux comptes de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale statuant à titre ordinaire décide d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice 2020/2021, clos le 30 septembre 2021 qui s'élève à la somme de 1 498 755,15 € comme suit :

- à une distribution de dividendes pour 1 200 000 € soit 2 400 € par action
- au compte de réserve légale pour 50 000 € pour le porter à 100 000€.
- au compte des autres réserves pour 245 000 € pour les porter à 2 175 000 €.
- au compte de report à nouveau créditeur la somme de 3 755,15 € pour le porter à 27 575,53 €.

Le dividende est de 2 400€ par action, sachant qu'un prélèvement forfaitaire unique de 30% (incluant le prélèvement libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,80% ainsi que les prélèvements sociaux au taux de 17,20%) serait précompté par la Société lors du versement des dividendes distribués aux actionnaires personnes physiques.

Toutefois, les actionnaires personnes physiques pourraient opter expressément pour l'application des prélèvements sociaux au taux de 17,20% et l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec la réfaction de 40% prévue par l'article 158 du Code Général des Impôts, étant observé qu'en fonction du revenu fiscal de référence du contribuable bénéficiaire, les dividendes pourraient donner lieu à un prélèvement non libératoire de 12,80% susceptible de s'imputer sur l'impôt sur le Revenu de l'intéressé et qui serait dû au titre de l'année en cours.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de la présente assemblée générale.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE DISTRIBUE	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL
2016 / 2017	1 000 000 Euros	2 000 Euros	Abattement de 40%
2017 / 2018	1 000 000 Euros	2 000 Euros	Abattement de 40%
2018 / 2019	750 000 Euros	1 500 Euros	Abattement de 40%
2019 / 2020	500 000 Euros	1 000 Euros	Abattement de 40%

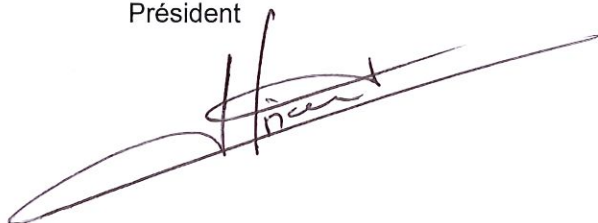
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Patrick VINCENT
Président



Liliane PAFUNDI
Secrétaire



"SOGERIM"

S.A.S. au capital de 500 000 €uros

Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

- : -

RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Exercice clos le 30.09.2021

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €uros
Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
- - -
R.C.S. : LYON 479 162 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

- - -

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

- - -

Exercice du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €uros
Siège social : 82, Avenue Maréchal de Saxe
69003 LYON
--
R.C.S. : LYON 479 162 117

--:--

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

--:--

Exercice du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021

"SOGERIM"

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €uros

Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

-:-

R.C.S. : LYON 479 162 117

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **SOGERIM** » relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

.../...

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nous nous sommes assurés de la valeur d'inventaire retenue du poste "Autres créances" ainsi que de sa réciprocity dans les sociétés du groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Président.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

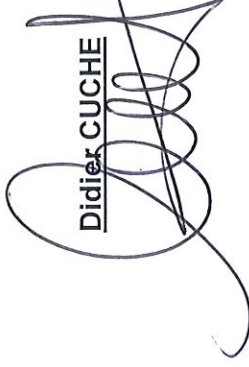
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Dijon
Le 28 février 2022

Le Commissaire-aux-Comptes,
S.A.S LDS AUDIT

Didier CUCHE


ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	116 641	111 514	5 126	12 410
Fonds commercial (1)	500		500	500
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	904 178	629 996	274 181	347 670
Immobilisations corporelles en cours	8 943		8 943	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	450		450	510
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 723		10 723	10 723
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 041 434	741 511	299 923	371 812
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	642 674		642 674	685 142
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 390	6 390	5 000	5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	85 853		85 853	38 198
Autres créances	4 569 014		4 569 014	3 216 197
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 557 399		1 557 399	1 804 325
Charges constatées d'avance (3)	109 257		109 257	185 233
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 975 586	6 390	6 969 196	5 934 095
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 017 021	747 901	7 269 119	6 305 907
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 930 000	2 180 000
Report à nouveau	23 820	17 456
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement	1 498 755	781 364
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 502 576	3 503 820
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	31 691	34 136
Provisions pour charges	3 000	3 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 691	37 136
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	58 939	1 120 976
Emprunts et dettes financières diverses (3)	510 766	7 334
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 783	568 964
Dettes fiscales et sociales	1 552 146	1 063 956
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		30
Autres dettes	154 219	3 691
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	2 731 853	2 764 951
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 269 119	6 305 907
(1) Dont à plus d'un an (a)	16 931	57 502
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 714 922	2 707 449
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 399	7 940
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	376 355	279 953
Production vendue (services)	6 019 762	5 041 391
Chiffre d'affaires net	6 396 117	5 321 344
Dont à l'exportation		
Production stockée	-42 469	430 659
Production immobilisée	8 000	
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	178 133	97 199
Autres produits	12 134	4 420
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 551 916	5 853 621
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	46 602	51 159
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 098 718	2 317 888
Impôts, taxes et versements assimilés	128 884	96 776
Salaires et traitements	1 519 804	1 481 706
Charges sociales	604 775	668 851
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	12 063	5 914
Autres charges	1 884	9 135
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 544 372	4 771 363
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 007 544	1 082 258
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	45 183	17 814
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	338	637
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 663	10 936
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	14 663	10 936
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	865	1 436
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	865	1 436
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	13 799	9 500
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	2 066 188	1 108 935

Compte de résultat (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	19 836	11 950
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	19 836	11 950
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	39	85
Sur opérations en capital	1 310	6 234
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 350	6 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	18 486	5 631
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	585 918	333 202
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	6 631 598	5 894 322
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 132 842	5 112 958
BENEFICE OU PERTE	1 498 755	781 364
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	14 660	10 930
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Synthèse)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles		x	
- Charges à payer	(Synthèse)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Synthèse)		
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	X		
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun	X		
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	X		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels			X
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Droits individuels à la formation (D.I.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus	X		
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite	X		
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices		X	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOGERIM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 7 269 119 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 498 755 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/01/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/09/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
de 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 2 et 4 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont valorisés pour chaque programme en fonction des charges directes engagées (frais divers, honoraires techniques, frais annexes, ...).

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,88 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les activités de la société ont été préservées des conséquences de la crise sanitaire COVID-19 depuis mars 2020. La société ignore cependant si elle doit s'attendre à un impact négatif sur ses états financiers de l'exercice comptable suivant.

La société, compte tenu du caractère aléatoire et incertain de l'épidémie et des mesures mises en place par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêtés des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les états financiers de l'entité ont donc été préparés sur la base de la continuité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	500			500
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	115 341	1 300		116 641
Immobilisations incorporelles	115 841	1 300		117 141
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	419 608	20 533		440 141
- Matériel de transport	342 971	21 573	83 789	280 755
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	179 275	8 695	4 689	183 282
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		8 943		8 943
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	941 855	59 744	88 478	913 121
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	510	20	80	450
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 723			10 723
Immobilisations financières	11 233	20	80	11 173
ACTIF IMMOBILISE	1 068 928	61 064	88 558	1 041 434

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	500
Éléments reçus en apport	
Total	500

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI CRUSEILLES DRONIERES 2018 74600 SEYNOD	1 000	295 291	10,00	351 354
SNC IS FONCIERE 74600 SEYNOD	1 000	5 047	10,00	4 884

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %) - Participations (détenues entre 10 et 50%) - Autres filiales françaises - Autres filiales étrangères - Autres participations françaises - Autres participations étrangères	200 200			

Amortissements des immobilisations

Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles	102 931 8 584		111 514 111 514
Immobilisations incorporelles - Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagement des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagement divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers	243 563 224 623 126 000	48 157 83 789 3 458	291 720 190 766 147 511
Immobilisations corporelles	594 185	87 247	629 996
ACTIF IMMOBILISE	697 116	87 247	741 511

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 774 847 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	10 723		10 723
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	85 853	85 853	
Autres	4 569 014	4 569 014	
Charges constatées d'avance	109 257	109 257	
Total	4 774 847	4 764 124	10 723

Les autres créances sont constituées, pour l'essentiel, des avances à destination des sociétés de construction-vente et, sont rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	75 853
Autres créances	17 518
Disponibilités	
Total	93 371

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 2 000,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	500	1 000,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	2 000,00

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	13 000	5 000	5 000		13 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	24 136	7 063	9 508		21 691
Total	37 136	12 063	14 508		34 691
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		12 063	14 508		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Informations sur le mode et la méthode de calcul des provisions :

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées de :

- provision pour comblement de passif des sociétés de construction-vente (SCI / SNC), pour un montant de 16 935 €.
- provision pour autres charges pour 3 000 €.
- provision pour risques de non recouvrement de créance pour 1 756 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 731 853 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 399	1 399		
- à plus de 1 an à l'origine	57 539	40 608	16 931	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	510 766	510 766		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	455 783	455 783		
Dettes fiscales et sociales	1 552 146	1 552 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	154 219	154 219		
Produits constatés d'avance				
Total	2 731 853	2 714 922	16 931	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers Groupe et associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	1 437
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	215 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	500 594
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	103 034
Autres dettes	
Total	820 145

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	
Charges financières	109 257
Charges exceptionnelles	
Total	109 257

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 700 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 – QUOTE-PART OPER EN COMMUN	45 183	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	45 183	
65500000 – QUOTE PART OP EN COMMUN		338
Quote-part des Pertes réalisées en commun		338

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en Euros	
	Effets escomptés non échus
	Avals et cautions
118 006	Engagements en matière de pensions
	Engagements de crédit-bail mobilier
	Engagements de crédit-bail immobilier
27 840	Hypothèques
319 035	Promesse d'hypothéquer
96 962	Privilège prêteurs de deniers
443 837	Autres engagements donnés
561 843	Total
	Dont concernant :
	Les dirigeants
	Les filiales
	Les participations
	Les autres entreprises liées
443 837	Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie financière d'achèvement	603 439
Cautions bancaires	226 300
Autres cautions	3 936
Garantie de bonne exécution	10 975
Autres engagements reçus	844 650
Total	844 650
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 118 006 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.

"SOGERIM"
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €uros
Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON
-:-
R.C.S. : LYON 479 162 117

-:-:-

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

-:-:-

Exercice du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2021

"SOGERIM"

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €uros

Siège social : 82, Avenue du Maréchal de Saxe
69003 LYON

-:-

R.C.S. : LYON 479 162 117

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2021

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

.../...

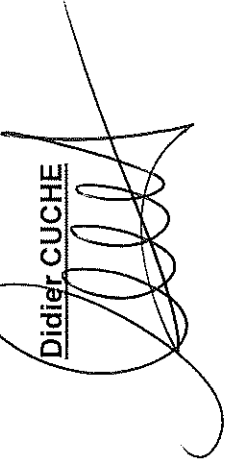
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Fait à Dijon,
Le 28 février 2022

Le Commissaire-aux-Comptes,
S.A.S LDS AUDIT

Didier CUCHE

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Didier CUCHE'.

